|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C17/116-F** |
| **7 juin 2017** |
| **Original: français** |
| COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE |
| Mardi 16 mai 2017, de 9 h 35 à 12 h 10 |
| **Présidente:** Dr E. SPINA (Italie) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Suivi de l'examen de la gestion et de l'administration de l'UIT par le Corps commun d'inspection | [C17/49](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0049/fr) |
| 2 | Elaboration des plans stratégique et financier de l'Union pour la période 2020-2023 | [C17/75](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0075/fr), [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr) |
| 3 | Rapport sur les résultats des activités du GTC‑SMSI depuis la session de 2016 du Conseil | [C17/8](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0008/fr) |
| 4 | Déclaration du Vice-Ministre de l'Industrie et des technologies de l'information de la Chine | – |
| 5 | Les TIC au service des ODD: rapport exhaustif sur la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | [C17/47](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0047/fr) |
| 6 | Présentation du projet de budget de l'Union pour 2018-2019 | [C17/10](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0010/fr) |
| 7 | Déclaration du Ministre chargé des Médias, de l'information et de la radiodiffusion du Zimbabwe | – |

# 1 Suivi de l'examen de la gestion et de l'administration de l'UIT par le Corps commun d'inspection (Document [C17/49](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0049/fr))

1.1 Le Vice-Secrétaire général salue la présence de M. Tarasov et M. Achamkulangare, inspecteurs du Corps commun d'inspection (CCI), et présente le Document C17/49, qui rend compte de l'état d'avancement et du plan de mise en oeuvre des recommandations – officielles et non officielles – formulées par le CCI dans le rapport intitulé "Examen de la gestion et de l'administration de l'UIT". Le secrétariat a accepté toutes les recommandations.

1.2 Une conseillère souhaiterait avoir des précisions sur la mise en oeuvre de la Recommandation 161, relative à la fonction de médiation, et exprime son appui à la Recommandation 176, selon laquelle la Charte d'audit interne devrait être soumise au Conseil pour approbation. Le Vice-Secrétaire général répond que des mesures ont été prises en vue de procéder à des nominations pour renforcer la fonction de médiation, et que la recommandation relative à l'examen de la Charte d'audit interne par le Conseil a été acceptée et s'appliquera à la prochaine mise à jour de la Charte.

1.3 Il est **pris note** du Document C17/49.

# 2 Elaboration des plans stratégique et financier de l'Union pour la période 2020-2023 (Documents [C17/75](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0075/fr) et [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr))

2.1 La Chef du Département de la Planification stratégique et des relations avec les membres (SPM), présentant le Document C17/75, fait référence au numéro 62A de la Convention de l'UIT. Compte tenu de la procédure suivie pour l'élaboration de l'actuel plan stratégique et de l'actuel plan financier (période 2016-2019), le Conseil pourrait envisager de créer un groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le plan stratégique et le plan financier (GTC‑SFP) pour la période 2020-2023. Un projet de Résolution relatif à l'établissement d'un tel groupe est reproduit dans l'annexe du document.

2.2 Le Directeur du BR dit qu'il commentera le Document C17/111, qui contient les conclusions de la réunion du GCR, lors de la discussion sur les plans stratégique et financier.

2.3 La plupart des conseillers approuvent la création d'un GTC chargé d'élaborer le plan stratégique et le plan financier pour la période 2020-2023. Suite à une remarque, la Chef du Département SPM dit que, dans le projet de Résolution, le c) du décide sera reformulé car ce n'est pas au GTC mais au Secrétaire général de poster sur le site web de la PP-18 le projet de nouveau plan stratégique coordonné quatre mois avant la conférence.

2.4 Certains conseillers sont réticents à créer un autre GTC, craignant la dispersion des ressources et les doubles emplois; le mandat envisagé pour le GTC‑SFP pourrait être attribué au GTC‑FHR. Les conseillers, dans leur majorité, pensent qu'il est important de constituer un GTC distinct, indépendant, qui rendrait compte directement au Conseil, étant entendu qu'il devrait bénéficier de services d'interprétation dans les six langues.

2.5 Le projet de Résolution reproduit dans l'annexe du Document C17/75, tel que modifié, est **adopté**.

2.6 Le Secrétaire général invite les délégations à lui faire parvenir sans tarder les noms des candidats aux postes de président et vice-président du GTC‑SFP. La Présidente dit que ce groupe tiendra sa première réunion le 23 mai.

# 3 Rapport sur les résultats des activités du GTC‑SMSI depuis la session de 2016 du Conseil (Document [C17/8](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0008/fr))

3.1 Le Président du GTC‑SMSI présente le Document C17/8, qui récapitule les principaux résultats des 29ème et 30ème réunions du groupe.

3.2 Les conseillers qui prennent la parole remercient le GTC‑SMSI et son président, soulignant combien le Groupe a contribué à ce que l'UIT s'acquitte avec succès de la mission qui lui incombe dans le cadre des Nations Unies et combien il est important de progresser dans la réalisation des ODD. Certains, se référant à la Résolution 111 de la Conférence de plénipotentiaires (Rév. Busan, 2014), souhaiteraient que l'édition 2018 du Forum du SMSI ne se tienne pas pendant la période du ramadan. La Présidente dit que le secrétariat prendra cette remarque en considération.

3.3 Le rapport du GTC‑SMSI ainsi que les recommandations qui y figurent (Document C17/8) sont **approuvés**.

# 4 Déclaration du Vice-Ministre de l'Industrie et des technologies de l'information de la Chine

4.1 M. Liu Lihua, Vice-Ministre de l'Industrie et des technologies de l'information de la Chine, fait la déclaration reproduite à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/council/2017/Documents/SR/China.pdf>. Il annonce qu'à partir de 2018 la Chine accroîtra sa contribution à l'UIT de 6 unités contributives, ce qui la portera à 20 unités contributives. En outre, le Gouvernement chinois a décidé de présenter la candidature de M. Zhao pour un second mandat au poste de Secrétaire général de l'UIT.

4.2 Le Secrétaire général se dit très heureux de la décision du Gouvernement chinois d'augmenter significativement le montant de sa contribution. Il rend hommage à M. Liu qui, depuis de nombreuses années, suit et soutient les activités de l'UIT. Il remercie le Gouvernement chinois de lui offrir la possibilité d'être à nouveau candidat au poste de Secrétaire général.

# 5 Les TIC au service des ODD: rapport exhaustif sur la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Document [C17/47](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0047/fr))

5.1 La Chef du Département de la planification stratégique et des relations avec les membres (SPM) présente le Document C17/47 qui recense toutes les interventions de l'Union dans le cadre de la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5.2 Les interventions des conseillers qui prennent la parole portent sur les sujets suivants: collaboration avec l'UNESCO, pour la science, avec la CNUCED, pour le commerce électronique, et avec le PNUD; actualisation du mandat du Groupe spécial sur le SMSI dans ses rapports avec la coordination intersectorielle; échange d'informations concernant les activités menées au niveau des pays; difficultés rencontrées par les pays en développement, ceux d'Afrique en particulier, et nécessité d'un financement multilatéral et d'une coopération internationale permettant de surmonter ces difficultés; et nécessité de privilégier les projets concrets, réalisables et convenablement financés.

5.3 En réponse aux interventions des conseillers, la Chef du Département SPM confirme que l'UIT collabore avec les institutions spécialisées susmentionnées. La coordination intersectorielle était confiée à une équipe spéciale dirigée par le Vice-Secrétaire général et une équipe spéciale distincte était spécifiquement chargée des ODD et du SMSI. A sa session de 2016, le Conseil a demandé que les activités relatives aux ODD et au SMSI soient regroupées au sein d'un seul et même groupe spécial sous la direction du Vice-Secrétaire général. Le financement et l'appui à caractère multilatéral sont effectivement importants et le Secrétaire général ne ménage aucun effort pour promouvoir les partenariats préconisés dans l'ODD 17, ce qui s'est déjà concrétisé avec l'ONUDI. Enfin, s'agissant des initiatives régionales et nationales, lors de l'élaboration des ODD, en 2015, l'UIT a demandé aux Etats Membres de lui faire part de leurs initiatives, expériences et enseignements, qui seraient intégrés à l'outil de cartographie des activités axées sur ces Objectifs.

5.4 Le Secrétaire général souligne combien les activités découlant du SMSI facilitent la contribution des TIC au développement économique et social et combien l'UIT joue pleinement son rôle à cet égard. Il indique à ce sujet qu'il fera tout son possible pour que le Forum du SMSI ne coïncide pas avec la période du ramadan mais que cet objectif risque d'être difficile à réaliser compte tenu de la multiplicité des réunions et des problèmes logistiques.

5.5 Il est **pris note** du Document C17/47, compte tenu des éclaircissements apportés au cours du débat.

# 6 Présentation du projet de budget de l'Union pour 2018-2019 (Document [C17/10](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0010/fr))

6.1 Le Chef du Département de la gestion des ressources financières présente le projet de budget de l'Union pour 2018-2019, accompagné de diapositives. Il fait observer qu'il s'agit d'un projet de budget en équilibre, le total des produits étant équivalent au total des charges sans qu'il y ait au final un prélèvement sur le Fonds de réserve. Le montant total du projet de budget, pour un exercice biennal qui comprendra une conférence de plénipotentiaires et une conférence mondiale des radiocommunications, s'établit à 320,1 millions de francs suisses, soit une diminution de 1,2 million de francs suisses par rapport au budget de l'exercice précédent, l'unité contributive, en croissance nominale zéro, étant donc maintenue à son niveau des budgets précédents, à savoir 318 000 francs suisses. Le montant qui serait prélevé sur le Fonds de réserve pour l'organisation de la CMDT-17 serait compensé par les économies réalisées au titre du Programme de départs volontaires, si bien que le Fonds de réserve serait inchangé sur la période de quatre ans 2016-2019. Le projet de Résolution relatif à l'approbation du budget pour l'exercice biennal 2018-2019 figure dans l'Annexe A du Document C17/10.

6.2 De nombreux conseillers se félicitent de la clarté et du niveau de détail de la présentation du projet de budget, ainsi que des efforts faits par le secrétariat pour établir un budget en équilibre. Un conseiller rappelle que le sort de plusieurs décisions, concernant les plans opérationnels et l'AMNT par exemple, est tributaire des résultats des délibérations sur le budget. Une conseillère loue les efforts faits par l'UIT pour appliquer la budgétisation et la gestion axées sur les résultats. Un autre conseiller évoque les recommandations du Corps commun d'inspection et le travail qui reste à accomplir en ce qui concerne le Fonds ASHI. Un autre conseiller dit que l'examen du budget pourrait se faire sur une base plus claire si le secrétariat établissait un récapitulatif de toutes les décisions susceptibles d'entraîner un surcroît de dépenses ou de recettes.

6.3 Le Chef du Département de la gestion des ressources financières dit que le secrétariat est en mesure d'établir un document temporaire récapitulant les besoins en ressources supplémentaires découlant des décisions qui n'ont pas été prises en compte dans le projet de budget pour 2018-2019 parce qu'elles ne figuraient pas dans le plan financier pour 2016-2019 adopté par la Conférence de plénipotentiaires en 2014.

6.4 La Présidente propose que l'examen du projet de budget se poursuive en Commission permanente et que le secrétariat établisse à cette fin le document temporaire demandé.

6.5 Il en est ainsi **décidé**.

# 7 Déclaration du Ministre chargé des Médias, de l'information et de la radiodiffusion du Zimbabwe

7.1 Dr C. Mushohwe, Ministre chargé des médias, de l'information et de la radiodiffusion du Zimbabwe, prononce l'allocution dont le texte est disponible à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/council/2017/Documents/SR/Zimbabwe.doc>. Il annonce à cette occasion que son pays accueillera en juillet 2017 les réunions préparatoires africaines afférentes à la CMDT-17 et à la PP-18.

Le Secrétaire-général: La Présidente:

H. ZHAO E. SPINA